

E 2001 (D) 2/267

*Le Ministre de Suisse à Madrid, E. Broye,
à la Division des Affaires étrangères du Département politique*

L Très confidentielle

Madrid, 11 juin 1941

A toutes fins utiles, j'ai l'honneur de porter ce qui suit à votre connaissance:
Comme vous le savez sans doute, M. C.A. Nussbaumer, Directeur général de la Société de Banque Suisse, se trouve actuellement à Madrid. Il paraît être l'homme de confiance des milieux financiers officiels espagnols pour plusieurs opérations financières qui intéressent l'Espagne. J'ai pu, en effet, constater que M. Nussbaumer entretient à Madrid les meilleures relations avec le Ministère des Finances, l'Institut des Devises, les milieux bancaires etc. Le but principal du voyage de M. Nussbaumer était celui de renouveler au Gouvernement



11 JUIN 1941

165

espagnol un crédit de 13 500 000 francs suisses¹. Les autres opérations financières, étudiées par M. Nussbaumer avec ses amis espagnols, ne concernent pas la Suisse à proprement dire, mais tout au plus la Société de Banque Suisse. A titre très confidentiel, M. Nussbaumer m'a dit qu'il a pu prendre vision des réserves-or de la Banque d'Espagne et qu'il sait maintenant qu'elles se montent à 180 millions de pesetas-or distribuées surtout en pièces de dollars (23 millions), en Napoléons (1 200 000 pièces), en pièces d'or suisses et autres pour un million de francs et en barres².

ANNEXE

E 2300 Madrid/11

*Le Ministre de Suisse à Madrid, E. Broye,
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*

L

Madrid, 20 janvier 1942

J'ai l'honneur de vous donner connaissance ci-après d'une conversation que je viens d'avoir avec M. Albert Nussbaumer, Directeur Général de la Société de Banque Suisse, à Bâle, à l'occasion d'une visite qu'il me fit à la Légation à son retour d'un séjour à Lisbonne au cours duquel il fut reçu par M. Salazar en audience privée.

Mon collègue, M. Martin, vous adressera sans doute un rapport³ sur cet entretien dont M. Nussbaumer lui a communiqué un compte rendu.

A Madrid, M. Nussbaumer a été reçu par le Ministre des Finances, M. Benjumea, ainsi que par l'ancien Ministre des Finances, M. Larraz, pour s'entretenir, vraisemblablement, d'opérations de crédits consentis antérieurement⁴. Il a été également reçu par M. Pan de Soraluze, Sous-Secrétaire au Ministère des Affaires extérieures qui lui a dit, entre autres, qu'il était dans le programme politique actuel de l'Espagne, que le Général Franco allât à Vichy pour voir le Maréchal Pétain tandis que ce même M. Pan de Soraluze m'a confié que la seule chose qu'il savait au sujet de cette nouvelle c'était un ordre de démenti écrit par M. Serrano Suñer lui-même.

M. Nussbaumer qui se flatte de connaître la Russie croit que celle-ci ne sera jamais battue par l'Allemagne car elle possède des réserves en fabriques d'armes et en puits de pétrole à l'est de l'Oural pour assurer sa résistance.

Quant à la guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, elle pourrait prendre fin plus tôt que celle qui sépare les Etats-Unis d'Amérique du Japon, un fossé s'étant creusé entre le Führer et certains généraux allemands.

M. Nussbaumer a également vu le fameux financier espagnol Juan March, figure énigmatique et gros bailleur de fonds, qui doit sans doute posséder une partie de sa fortune en Suisse confiée à la Gérance de la Banque dirigée par M. Nussbaumer.

Si je vous tiens informé des déclarations d'ailleurs spontanées de M. Nussbaumer qui semble faire figure d'ambassadeur in partibus, à Lisbonne et à Madrid, c'est parce que nous avons intérêt à connaître les relations que ce financier suisse entretient avec les plus hautes personnalités de la Péninsule ibérique⁵.

1. *Crédit octroyé en octobre 1938 par la Société de Banque Suisse au Gouvernement nationaliste de Burgos. Cf. DDS, vol. 13, N° 59 et annexes et N° 255.*

2. *Cf. aussi annexe au présent document.*

3. *Le rapport politique du Ministre Martin du 21 janvier 1942 contient le compte rendu rédigé par Nussbaumer à la suite de son entretien avec Salazar le 13 janvier, ainsi que le compte rendu d'une autre audience que le Président du Conseil portugais avait accordée au banquier suisse le 7 octobre 1940 (E 2300 Lissabon/6).*

4. *Cf. note 1 ci-dessus.*

5. *Pilet-Golaz a inscrit un point d'interrogation en face de ce dernier paragraphe.*